

La CNAS se rapproche des universités au profit des étudiants

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3939 - Ven. 5 - sam. 6 août 2016 - Prix : 10 DA

Attentat de Nice

Hollande remercie Bouteflika pour le soutien de l'Algérie

Page 3

Déstabilisé par l'initiative du groupe des 14

Mobilisation de mouhafadhas autour de Saadani

Page 3

La concession du MSP

Par Mohamed Habili

Dans l'esprit du secrétaire général du parti islamiste MSP, c'est une grande concession qu'il vient de faire au pouvoir en lui proposant la mise en place d'un gouvernement d'union nationale dans la foulée des législatives de l'année prochaine. Jusqu'à encore récemment en effet, non pas seulement le MSP mais tous les partis, et il en existe une quarantaine, formant la ronflante Coordination pour les Libertés et la Transition démocratique (CLTD), appelaient à rien de moins qu'à une présidentielle anticipée, compte tenu de ce que pour eux la preuve est faite qu'il y a vacance du pouvoir au sommet de l'Etat et que la première urgence est par conséquent d'y remédier. Ce mot d'ordre n'est d'ailleurs pas abandonné, mais seulement gelé, en attendant que la santé du président Bouteflika se dégrade à nouveau, ou plus exactement achève de se dégrader, ce qui à les en croire ne saurait de toute façon trop tarder. Seulement voilà, de longs mois se sont passés depuis que pour la première fois ils ont revendiqué l'amorce d'une phase de transition dont ils seraient par définition les cogestionnaires, sans que le système ne s'en porte plus mal depuis, si même il ne s'était pas renforcé dans l'intervalle. Ce qui aurait dû se produire déjà si réellement il n'avait plus de tête. Ou s'il y en avait une, ce ne serait pas celle que tout le monde croit, et qui seule jouit de la légitimité constitutionnelle.

Suite en page 3

La multiplication de rapt d'enfants relance le débat

Appels à la peine de mort

● Le procureur confirme le décès de Nihal



Ce triste drame a mis le feu aux poudres et relance le débat sur les lois de la protection des enfants en Algérie ainsi que sur le renforcement des peines pénales à l'encontre des ravisseurs et des agresseurs.

Page 2

Après plus de trois ans

Le complexe de Tiguentourine retrouve sa pleine capacité de production

Page 2

Prévus du 4 au 8 octobre prochain

Plusieurs concours lancés dans le cadre du neuvième FIBDA

Page 13

La multiplication de rapt d'enfants relance le débat

Appels à la peine de mort

■ Ce triste drame a mis le feu aux poudres et relance le débat sur les lois de la protection des enfants en Algérie ainsi que sur le renforcement des peines pénales à l'encontre des ravisseurs et des agresseurs.

Par Meriem Benchaouia

La triste nouvelle de la mort de la petite Nihal vient plonger la population algérienne dans l'effroi et relancer le débat sur le phénomène du kidnapping d'enfants qui prend une ampleur inquiétante en Algérie, notamment ces dernières années. Le rapt d'enfants est un fléau présent, continu, contre lequel une vigilance de tout moment doit être requise pour éviter de rallonger la liste des victimes. Une liste trop longue, qui fait froid dans le dos tant elle renseigne sur l'ampleur du mal. Un bilan du réseau Nada, indique que 278 victimes de rapt ont été recensées au cours de l'année 2015. En effet, ce triste drame a mis le feu aux poudres et relance le débat sur les lois de la protection des

Après plus de trois ans
Le complexe de Tiguentourine
retrouve sa pleine capacité
de production

LE COMPLEXE gazier de Tiguentourine a retrouvé sa «pleine capacité de production» avec le redémarrage récent du Train 3 qui intervient après la remise en marche des Trains 1 et 2 en 2013, a affirmé jeudi Sonatrach dans un communiqué. «Sonatrach annonce le redémarrage à compter du 27 juillet 2016 du Train 3 du site de Tiguentourine après l'achèvement des opérations de réparation et de contrôle d'intégrité des installations», précise la compagnie nationale des hydrocarbures. «Après la remise en marche des Trains 1 et 2 en 2013, le complexe de Tiguentourine retrouve ainsi sa pleine capacité de production avec le démarrage du Train 3», note le communiqué.

L'augmentation de la capacité de traitement du complexe de Tiguentourine se traduira, dès le démarrage du projet de compression d'In Amenas (IACP), par «un accroissement de plus de 50% de la production actuelle, soit une évolution globale de l'ordre de 60 000 barils équivalents pétrole par jour», souligne la même source. Le Train 3, rappelle Sonatrach, a été particulièrement endommagé lors de l'attaque terroriste qui avait visé le complexe de Tiguentourine en janvier 2013. «Prise en charge par une compétence algérienne très professionnelle et consciente des enjeux, l'opération de réhabilitation a été une réussite totale du point de vue économique et politique pour notre pays, pour Sonatrach et pour ses partenaires», soutient la compagnie. En outre, Sonatrach se félicite de l'esprit de solidarité et d'engagement dont ont fait preuve son personnel et celui de ses partenaires durant toute l'opération de réhabilitation.

L. N.



Ph/D. R.

enfants en Algérie ainsi que sur le renforcement des peines pénales à l'encontre des ravisseurs et des agresseurs. Ainsi, la société civile et les associations se mobilisent pour demander au gouvernement de renforcer les mesures de sécurité. Les voix s'élevaient au sein de la société pour réclamer l'application de la loi afin d'assurer une meilleure protection aux enfants en infligeant des sanctions modèles contre ces monstres humains sans foi ni loi. Devant l'urgence de la situation, le gouvernement algérien s'est engagé à mettre les moyens pour endiguer le phénomène des enlèvements d'enfants qui prend des proportions alarmantes. «L'Etat est déterminé à agir avec fermeté et rapidement», a-t-on laissé entendre. Pour la peine de mort abolie il y a plusieurs années, les appels à sa réhabilitation se multiplient. Même parmi les organisations des droits de l'homme. Maître Farouk Ksentini, un des



ferents défenseurs de l'abolition de la peine de mort, s'est prononcé pour le maintien, à titre exceptionnel de la peine capitale à l'encontre des kidnappeurs et tueurs d'enfants. Dans une déclaration à la presse, le prési-

dent de la Commission nationale consultative pour la protection et la promotion des droits de l'homme, indique que «la peine de mort existe dans la législation algérienne», mais les législations internationales dont l'Algérie a

ratifié la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et le Pacte relatif aux droits civils et politiques ainsi que la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et la Charte arabe des droits de l'homme sont tous pour l'abolition de la peine de mort dans le monde. En résumé, l'application de la peine de mort selon M. Ksentini agira en contradiction avec ses engagements à l'international. «Son application va ternir l'image du pays sur le plan international, l'exécution de la sentence de mort veut dire renoncer à son engagement à l'international», a-t-il expliqué. De son côté, pour le président du réseau Nada pour la protection des droits de l'enfant, Abderrahmane Arrar, la peine de mort doit être rétablie pour les assassins, les violeurs et les kidnappeurs d'enfants pour une meilleure protection de ces anges. «Nous sommes pour la peine de mort», a-t-il déclaré.

M. B.

Disparition de Nihal Si Mohand

Le procureur confirme le décès de la fillette

Le procureur de la République près le tribunal des Oucifs, Tizi Ouzou, Fodhil Takharoubt a certifié jeudi, que les expertises effectuées par l'Institut national de criminalistique et de criminologie de Bouchaoui (INCC) ont confirmé que les ossements retrouvés à Mechrek près du village Ait Abdelouahab dans la commune d'Aït Toudert, daïra de Oucifs, wilaya de Tizi Ouzou appartenaient à la petite Nihal Si Mohand.

S'exprimant au cours d'un point de presse animé dans l'après-midi du jeudi au tribunal des Oucifs, Fodhil Takharoubt a indiqué qu'«en ce jour, malheureusement, nous avons reçu les résultats des analyses ADN faites par des spécialistes de l'Institut national de criminalistique et de criminologie de Bouchaoui sur les objets retrouvés sur la scène de crime à Aït Toudert, qui confirment qu'ils appartiennent à Si Mohand Nihal».

Il a précisé que «c'est tout ce que nous pouvons déclarer pour le moment concernant la disparition de la défunte et les premiers résultats de l'enquête qui se poursuit sur le terrain» tout en soulignant que tous les moyens humains et matériels sont mobilisés dans le cadre des investigations qui se poursuivent actuellement et que les différents services de sécurité ainsi que les autorités judi-

ciaires font de leur mieux pour éclairer l'opinion publique sur cette affaire. Comme il a assuré que la famille de la victime, la presse et l'opinion publique seront informées sur l'évolution de l'enquête et le travail des équipes de recherche et d'investigations sur le terrain en temps opportun.

Dans la présentation du dossier de la victime, le procureur de la République a rappelé que la petite Nihal avait disparu le 21 juillet dernier alors qu'elle se trouvait devant le domicile familial au village Aït Abdelouahab (commune d'Aït Toudert). Et qu'immédiatement après le signalement de cette disparition un plan national a été déclenché pour faire face à la situation, a tenu à le préciser le conférencier. Dans ce sillage, des moyens humains et matériels importants ont été mobilisés dans le cadre de ce plan national pour aboutir à un dénouement rapide de cette affaire.

Au 11^e jour des recherches, des indices ont été retrouvés par les éléments de la brigade de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale qui travaillaient sur le terrain, dont des ossements et une robe tachée de sang qui ont été transférés à l'Institut national de criminalistique et de criminologie pour analyse. Il est à préciser que la robe tachée de sang a été découverte par

le chien d'un berger au lieudit Azaghar situé à environ 2 km du village Ait Ali d'où avait disparu la victime permettant ainsi aux équipes des recherches de concentrer leur travail dans ce périmètre et du coup de retrouver d'autres indices, à savoir, des ossements.

Le conférencier n'a pas manqué d'expliquer à la fin de la conférence de presse que vu «la gravité de l'affaire et l'obligation de discrétion dans le déroulement de l'enquête» le parquer ne peut pas fournir d'autres détails à l'heure actuelle dont les circonstances de sa disparition. Il a ainsi précisé que pour l'heure nous ne pouvons fournir d'autres éléments sur la «disparition» ou le «kidnapping» de la petite Nihal laissant entendre que ces deux hypothèses sont exploitées par les enquêteurs. L'annonce de la triste nouvelle a semé la tristesse et la désolation parmi les membres de la famille de la victime mais aussi dans toute la région. Les messages de condoléances à la famille de Nihal affluent de partout, de vive voix ou encore via la toile depuis jeudi après-midi. La solidarité envers la famille de la victime est totale surtout pour que toute la lumière soit faite autour de cette disparition au dénouement tragique qui a plongé toute la région dans l'émoi, la colère et l'incompréhension.

Hamid M.

Déstabilisé par l'initiative du groupe des 14

Mobilisation de mouhafadhas autour de Saadani

■ Au lendemain de la riposte du bureau politique du parti qui avait répondu à l'appel du groupe des 14, composé d'anciens moudjahidine, dont certains ont demandé le départ de Amar Saadani, c'est au tour des mouhafadhas d'afficher leur soutien au secrétaire général du Front de libération nationale. A cet effet, le site officiel du vieux parti rend publics plusieurs communiqués.

Par Nacera Chennafi

A titre d'exemple, on cite le cas de la mouhafadha de Daraan au niveau de la wilaya de Taref qui a regroupé les représentants des mouhafadhas de Annaba, El Hadjar, Azzaba, Skikda, Guelma, Sedrata, Souk Ahras et autres. Cette réunion des mouhafadhas de l'Est a été présidée par le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf qui est membre du comité central du vieux parti aux côtés du ministre de l'Enseignement supérieur, Abdelkader Hadjar aussi membre du comité central. A participé aussi à cette réunion, le député, Bahaa Eddine Tliba, vice-président de l'Assemblée populaire nationale, selon le communiqué rendu public sur le site du parti.

Selon la même source, la réunion a été sanctionnée par un communiqué dans lequel les différentes mouhafadhas ayant participé à cette réunion ont affirmé leur soutien absolu au secrétaire général du parti, Amar Saadani. Ils ont aussi affirmé leur soutien au communiqué du bureau politique rendu public suite à la réunion de cette instance, le 1^{er} août dernier. Ils ont également affirmé leur soutien à la direction actuelle du FLN, à sa tête, Amar Saadani, selon la même source.

Il est à noter que suite à la réunion du bureau politique du parti, cette instance réunie sans Saadani avait envoyé aux différentes mouhafadhas son communiqué de soutien à Amar Saadani et la réaction à l'appel des 14. Cette action de la direction du FLN explique la panique qu'à créé l'appel des 14, surtout que c'est une première que des anciens moudjahidine non structurés dans les instances du parti s'expriment sur la gestion



Ph./DR

du parti. Parmi ses membres, certains se sont démarqués de l'appel au départ de Saadani et affirment qu'ils se soucient de la situation du FLN. Dans un communiqué rendu public lundi dernier, le bureau politique du parti FLN a réitéré également sa «confiance totale en la personne du secrétaire général du parti FLN, Ammar Saadani, en vue de préserver les acquis réalisés et de se préparer aux échéances futures».

«Après avoir examiné la situation politique, économique et sécuritaire du pays et pris connaissance du dernier communiqué du Conseil des ministres, le bureau politique du parti a appelé tous les militants à faire montre de vigilance et à s'unifier afin de soutenir leur direction légitime issue du 10^e congrès du parti présidé par le

secrétaire général, Ammar Saadani, dans le seul souci de préserver les réalisations enregistrées», lit-on dans le communiqué. Le BP a affirmé que «les militants des différentes structures de la formation s'emploieront par tous les moyens à contrecarrer toute tentative de division du parti et par conséquent, la déstabilisation du pays».

Cette instance du FLN souligne son «indignation à l'égard de toute ingérence patente ou latente émanant de l'extérieur des bases militantes du parti». «Seuls les militants sont souverains quant aux décisions concernant leur parti conformément aux textes», a-t-il tenu à dire avant d'ajouter que la formation «leur appartient exclusivement». De son côté, Amar Saadani s'était exprimé à travers une

déclaration au quotidien, «Ennahar» dans laquelle il promet de répondre à ses détracteurs en septembre prochain.

Absent depuis longtemps pour des raisons non dévoilées, Amar Saadani fait face à une grogne externe. En plus des deux ailes du mouvement de redressement mené par Abderrahmane Belayat et Ayachi Daadoua, deux personnes proches de l'ex-patron du FLN, Abdelaziz Belkhadem, un groupe d'anciens moudjahidine avait lancé un appel dimanche dernier pour sauver le FLN et demandé le départ de Saadani. Il s'agit de Zohra Dhrif-Bitat, Djilali Guerroudj et Yacef Saadi, le commandant Azzedine, Abderahmane Chérif-Meziane, Meriem Benhamza et Hocine Senouci.

N. C.

Attentat de Nice

Hollande remercie Bouteflika pour le soutien de l'Algérie

Le Président Abdelaziz Bouteflika a reçu un message de remerciement de la part de son homologue français, François Hollande, dans lequel il s'est dit «particulièrement sensible» au témoignage de soutien de l'Algérie suite à l'attentat qui avait frappé la ville de Nice. «J'ai été particulièrement sensible au témoignage de soutien que vous m'avez adressé à la suite du tragique attentat qui a frappé la France dans sa chair, à Nice, le jour de sa fête nationale. Je tiens à vous en remercier sincèrement», a écrit le Président Hollande dans son message.

«Votre message d'amitié, comme la solidarité internationale qui s'exprime à l'égard de notre pays, sont autant de soutiens précieux qui renforcent notre cohésion, notre amitié et notre détermination», a souligné le Président français. «Face à cet acte d'une violence absolue, nos pensées vont d'abord aux victimes françaises et étrangères et à leurs familles», a poursuivi M. Hollande dans son message, relevant qu'«une fois encore, ce sont les valeurs qu'incarne la France, celles des droits de l'Homme et de la liberté, qui ont été prises pour cibles». «Rien ne

nous fera céder dans la lutte que nous menons contre le terrorisme. Ce combat sera long mais, en faisant bloc autour des idéaux que nous défendons, en restant fidèles à l'esprit du 14 Juillet, nous serons toujours plus forts que ces fanatiques», a encore ajouté M. Hollande.

Un nouveau bilan fait état de 85 morts et 434 blessés

Un homme blessé lors de l'attentat de Nice (sud-est) le 14 juillet sur la Promenade des Anglais est décédé jeudi des

suites de ses blessures, portant à 85 le nombre de personnes tuées, a indiqué l'hôpital Pasteur de la ville, où il était en service de réanimation depuis cette date.

En outre, le chef du service réanimation de l'hôpital, Carole Ichai, avait indiqué peu avant l'annonce de ce nouveau décès qu'il restait encore quatre personnes blessées dans cet attentat, des adultes, en réanimation, dont trois en «bonne voie d'amélioration». L'attentat commis a également fait 434 blessés.

APS

LA QUESTION DU JOUR

La concession du MSP

suite de la page Une

De là la montée au créneau des 19-4 personnalités nationales, emmenées par Louisa Hanoune, qui ont demandé à être reçues par le président pour se rendre compte par elles-mêmes que c'était bien lui qui était aux commandes du pays, en dépit de certaines décisions qui lui étaient attribuées mais qui lui seraient complètement étrangères. D'une certaine façon cette visite à des fins de vérification, qui leur avait été refusée, le Premier ministre français a pu l'effectuer, il est vrai sous le couvert d'une visite d'Etat, et on sait ce qu'il en est sorti : une photo volée montrant le président algérien dans un état de grande faiblesse physique. Et puis à peu près plus rien de cette veine jusqu'à la sortie d'été de Makri, qui renouvelle le sujet sans rompre le moins du monde avec son esprit. Il s'en trouvera pour dire : gouvernement d'union nationale, et mise en place d'une phase de transition, quelle différence ? N'est-ce pas du pareil au même ? Oui, sans doute, sauf que le même contenu politique est mis au goût du jour, ce qui n'est pas négligeable, ce qui au contraire est le fait d'un bon tacticien, de quelqu'un qui sait mener sa barque à travers les écueils dont le cours des événements est toujours jonché. Concession purement tactique et qui peut être à tout moment révisée à la hausse. C'est du moins ce que pense, ou préfère penser son auteur. Ce qui risque de se passer sur le terrain du réel peut ne pas être de la même eau. Le plus probable même est que ce que l'avenir tient en réserve soit franchement à l'opposé des attentes, des espoirs de Makri et des autres. Si d'ici quelque temps aucune ouverture du pouvoir n'est faite en leur direction, s'ils n'obtiennent aucune assurance que leur participation aux élections leur serait profitable, qu'ils n'auraient pas à le regretter, alors il leur faudrait affronter cette première difficulté, répondre à la question de savoir s'il faut ou non prendre part à ces élections. Participer ou boycotter. A l'évidence, la direction du MSP ne s'est encore décidée ni dans un sens ni dans l'autre. On peut être sûr que c'est le cas des autres, qu'ils appartiennent ou non à la CLTD d'ailleurs. Attente a priori superflue. Car on voit mal le FLN et ses alliés proposer un partage de sièges à des partis éloignés d'eux à tout point de vue, juste par crainte qu'ils ne boycottent. Il faudrait pour cela que ces partis aient un certain pouvoir de nuisance. Ce qu'on ne leur voit pas.

M. H.

Campagne nationale d'information sur la sécurité sociale

La CNAS se rapproche des universités au profit des étudiants

■ Une campagne nationale d'information a été lancée jeudi dernier par la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) au profit des nouveaux étudiants.



Par Yacine Djadel

A cet effet, l'initiative a touché l'ensemble des centres universitaires de tout le pays, et ce, au vu de son importance à faire connaître, à ces derniers, leurs droits et obligations en matière de sécurité sociale. Coïncidant également avec les inscriptions universitaires 2016-2017, cette campagne d'information s'étalera jusqu'au 9 août sous le thème de «la Sécurité sociale vous accompagne durant votre cursus universitaire». Par cette action, la Cnas entend informer donc les étudiants sur leurs droits et obligations dans le domaine de la sécurité sociale notamment, pour ce qui est des mesures prévues par la réglementation en vigueur en les sensibilisant à l'importance de l'affiliation à la Cnas. Cette démarche administrative et d'information, entreprise par les services de la Cnas à l'échelle nationale et destinée, de fait, pour l'ensemble de la communauté étudiante, se veut, nouvelle, voire une première du genre et ce, par rapport à l'absence d'information rencontrée par cette catégorie

les années précédentes. Effectivement, concernant ce volet, il est à rappeler que la manque d'information, d'orientation, ainsi que de démarches à suivre en vue de s'affilier à la Cnas, pour les nouveaux bacheliers, a toujours été, de par le passé, un parcours combattant. Car en plus des longs dos-

siers à constituer avec des pièces souvent inutilisées, ajouté au fait de chercher souvent avec difficulté l'enceinte de la Cnas à laquelle l'université où le nouvel étudiant est inscrit, soit rattachée, il est plus qu'évident qu'en matière de temps et d'énergie fournie, la perte est grande. Pour remédier à ces soucis majeurs, qui

rappelle-t-on fatiguent beaucoup ces nouveaux bacheliers, car déjà à peine reposés des efforts du Bac et afin de leur éviter tous ces tracasseries supplémentaires, les services de la Cnas ont mis à leur disposition un système d'information rapproché, qui non seulement leur permet de s'affilier sur place sans se déplacer, mais

aussi leur offre la possibilité d'accéder à d'autres droits, souvent ignorés par ces derniers. Pour ce faire, il est à noter pour ces nouveaux bacheliers, qu'une fois le numéro d'inscription attribué, l'étudiant pourra jouir du statut d'assuré social et donc bénéficier de différentes prestations en matière de maladie, de maternité et d'accidents du travail. C'est en ce sens d'ailleurs, que la Cnas invite, à l'occasion, l'ensemble des étudiants à se rapprocher de l'espace d'information consacré à ces journées, munis de la fiche d'inscription, d'un extrait de naissance, de la carte d'identité nationale ainsi que d'une photo en plus d'un formulaire qu'ils devront remplir pour pouvoir prétendre à la carte chiffrée. Par ailleurs, afin de mener à bien cette initiative, la Cnas a mobilisé tous les moyens matériels et humains pour toucher un maximum d'étudiants. Des dépliants et prospectus seront distribués à cet effet. Pour de plus amples informations, il est à savoir aussi que cette dernière invite, également, les étudiants à consulter sa page officielle sur Facebook. **Y. D.**

Université d'Alger

Début des procédures d'affiliation

LES NOUVEAUX étudiants de l'Université d'Alger ont commencé jeudi dernier à se rendre en grand nombre à la Faculté centrale afin de s'acquitter des formalités d'affiliation à la Caisse nationale de sécurité sociale (Cnas), a-t-on constaté. A cet effet, ces derniers étaient nombreux à former une longue file d'attente au deuxième étage de la bibliothèque universitaire où se déroulent les formalités d'affiliation assurées par des fonctionnaires de la Cnas. «Cette initiative vise à éviter aux étudiants le déplacement vers les locaux de la Cnas afin de leur faciliter les procédures et d'épargner leur temps», a indiqué, selon l'APS, Batrouai Zohir, chargé d'études à la Cnas et superviseur de l'opération sur place tout en prodiguant des conseils aux étudiants afin de bien remplir le formulaire d'adhésion. A ce propos, ce dernier n'a pas manqué d'ajouter que «cette opération entre dans le cadre de la politique de proximité et de rapprochement de la Cnas envers ses usagers». Du côté de ces nombreux nouveaux bacheliers devant être inscrits à l'université, ceux-ci ont déclaré qu'ils ont apprécié cette opération et notamment le fait que cet organisme a lancé une campagne d'information à l'université sur ce sujet. Par ailleurs, il est à signaler que la campagne se déroule au niveau des universités d'Alger, à savoir Dély Brahim, la Faculté centrale, Bouzaréah ainsi que Bab Ezzouar et prendra fin le 6 août. Pour plus de précisions, sur les démarches à suivre, il est à noter que l'agence Cnas d'Alger a mis en place des équipes composées d'agents du recouvrement et des prestations qui ont pour mission l'assistance et l'orientation des nouveaux bacheliers, ainsi que la réception des dossiers d'immatriculation et ce, en plus des brochures disponibles à l'université expliquant que les étudiants doivent se munir d'un dossier d'inscription pour officialiser leur adhésion. **Y. D.**

L'avant-projet d'arrêté interministériel en examen

Une loi pour protéger le consommateur

A fin de permettre au consommateur de décider en toute connaissance de cause et d'utiliser les denrées alimentaires en toute sécurité, toutes les mentions portant sur la qualité nutritionnelle des produits alimentaires seront obligatoires sur les emballages prochainement.

Pour éviter des maladies d'origine alimentaire et les réactions allergiques inutiles, les produits alimentaires vendus doivent contenir des informations utiles et des indications sur son contenu. Pour garantir cela, un avant-projet d'arrêté interministériel fixant les modalités applicables en matière d'étiquetage nutritionnel des denrées alimentaires est en cours d'examen par le ministère du Commerce.

Ce nouveau règlement rend l'étiquetage nutritionnel obligatoire pour les den-

rées alimentaires préemballées et doit être mis en œuvre prochainement.

Le principal objectif de ce projet de loi est de «fournir au consommateur des renseignements (sur un aliment) fiables et précis afin qu'il puisse faire son choix de manière éclairée», précise le ministère dans un communiqué rendu public, à l'issue d'une réunion regroupant le ministre en charge du secteur, Bakhti Belaïb, et les différents acteurs concernés par la stratégie de réduction du sucre, du sel et des matières grasses dans les aliments.

Le ministère du Commerce explique également que l'étiquetage nutritionnel des denrées alimentaires comprend toutes les informations apposées sur l'emballage d'un produit et relatives à son contenu en énergie et en nutriments.

«C'est un outil permettant d'aider le consommateur dans ses choix alimentaires et favorisant les actions des politiques de santé publique en matière de nutrition et de lutte contre les maladies non transmissibles (maladies cardiovasculaires, diabète...), souligne le ministère. Il a s'agit également d'encourager le respect des bons principes nutritionnels dans la constitution d'aliments bénéfiques à la santé publique, de faire en sorte que l'étiquetage nutritionnel ne décrive pas un produit ou ne présente pas des renseignements de façon inexacte, trompeuse ou mensongère, et de veiller à ce que toute allégation nutritionnelle s'appuie sur une déclaration de la teneur en éléments nutritifs, ajoute-t-on. Ce nouveau dispositif vise à combler le vide juridique consta-

té en matière d'étiquetage nutritionnel (...) afin de répondre efficacement aux objectifs assignés à ce texte, ajoute la même source.

Par ailleurs, Belaïb a exigé à ce que ces nouvelles dispositions «soient soumises à l'avis préalable des associations de protection des consommateurs», et ce, «pour asseoir une approche consensuelle». L'absence de l'étiquetage des denrées alimentaires peut conduire à des prises de risques parce que les consommateurs ne sont pas informés sur les risques de certains produits sur leur santé. De ce fait, l'étiquetage nutritionnel est l'un des moyens permettant aux consommateurs de se renseigner sur ce qu'ils envisagent d'acheter.

Louiza Ait Ramdane

Pour stabiliser les cours du pétrole

Le Venezuela veut réunir pays producteurs et exportateurs

■ Le Venezuela tente d'organiser une réunion entre les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et les producteurs extérieurs à l'Opep pour stabiliser les cours du brut, a annoncé jeudi dernier le président Nicolas Maduro.

Par Maïssa B.

«**N**ous faisons les démarches pour que très bientôt nous ayons une nouvelle réunion des pays producteurs et exportateurs de l'Opep et ceux qui ne sont pas dans l'Opep, Russie en tête, en tant que plus gros producteur de pétrole et exportateur hors-Opep», a déclaré le dirigeant vénézuélien lors d'une allocution télévisée. Le ministre vénézuélien du Pétrole, Eulogio del Pino, a pour cela commencé à dialoguer avec le nouveau secrétaire général de l'Organisation, le Nigérien Mohammed Barkindo. L'objectif de cette rencontre est de «stabiliser (le cours) autour de 40 et plus, 50, 60» dollars par baril, a expliqué M. Maduro, dont le pays est membre de l'Opep.

«Cela n'est pas un problème juste de Maduro, c'est un sujet national et international de premier ordre. Nous avons lancé une bataille terrible pour stabiliser» les prix du pétrole, en chute depuis de longs mois, a-t-il souligné. Le baril de brut vénézuélien, qui était tombé en avril à 30 dollars, s'est repris en juin pour atteindre les 40 dollars, mais jeudi il s'établissait à 33,50 dol-



PH. > D. R.

lars, selon le chef de l'Etat. Depuis l'an dernier, le Venezuela, très dépendant du pétrole, plaide pour un gel de la production mais ses efforts ont échoué face à la stratégie saou-

dienne de laisser le marché se réguler en écartant les producteurs les moins compétitifs.

Le brut apporte 96% des devises du pays et la chute du pétrole a fait s'effondrer son éco-

nomie, avec désormais une pénurie d'aliments et médicaments et une inflation considérée comme la plus élevée au monde, à 180,9% en 2015.

M. B.

Après deux journées consécutives de hausse Le pétrole à la baisse en Asie

Les cours du pétrole étaient orientés à la baisse hier, vendredi en raison de prises de bénéfices après deux journées consécutives de hausse.

Le baril de Brent, référence européenne du brut, pour livraison en octobre, perdait 40 cents, à 43,89 dollars. Le baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en septembre reculait de 36 cents à 41,57 dollars vers 03H55 GMT, dans les échanges électroniques en Asie. Les cours du pétrole ont nettement progressé pour la deuxième séance de suite jeudi, profitant

d'une embellie du marché de l'essence après une longue déprime. Le cours du WTI a gagné jeudi 1,10 dollar à 41,93 dollars au New York Mercantile Exchange (Nymex). Par ailleurs, à Londres, le prix du baril de Brent de la mer du Nord est monté de 1,19 dollar à 44,29 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE). Ces gains sont intervenus après une chute de 20% depuis le mois de juin qui a précipité le baril sous les 40 dollars en début de semaine, pour la première fois depuis avril. Les cours du pétrole ont baissé hier,

après avoir nettement rebondi la veille pour une deuxième séance consécutive sur fond de réduction des stocks d'essence aux Etats-Unis. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 43,82 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en repli de 47 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en septembre lâchait 41 cents à 41,52 dollars.

A. S.

Banque mondiale

Révision des conditions des aides aux Etats membres

La Banque mondiale (BM) a annoncé jeudi dernier l'adoption d'une série de nouvelles règles environnementales et sociales devant s'appliquer à ses 189 Etats-membres afin d'atténuer les éventuels effets néfastes de projets qu'elle finance.

Cet arsenal de nouvelles règles, adoptées à l'issue de près de 4 ans de consultation, vise à atténuer les effets négatifs des projets de développement soutenus financièrement par la Banque et qui peuvent aller de la

construction de ponts à l'édification de centrales électriques dans des pays pauvres. En 2015, l'institution elle-même avait fait son mea culpa après avoir constaté les déplacements forcés de population provoqués par certains de ses projets. Les nouvelles règles qui entreront en vigueur en 2018 obligeront les Etats emprunteurs à conduire un «examen élargi des risques sociaux et environnementaux», induits par ces projets et à garantir les droits des salariés

qui y sont associés, notamment en bannissant «toute forme de travail forcé». Les projets devront également «minimiser l'impact négatif sur l'environnement» et «éviter les déplacements forcés» de population, selon ces nouvelles règles.

La Banque mondiale fait face à une concurrence accrue de nouveaux acteurs du développement, dont la Chine, censés poser moins de conditions à l'octroi de financements.

Assia B.

Cours de changes mondiaux L'euro en légère hausse face au dollar

L'EURO montait légèrement vendredi face au dollar, dans un marché attentiste avant la publication dans la journée de chiffres sur l'emploi américain, tandis que la livre britannique remontait après sa chute de la veille.

L'euro valait 1,1139 dollar, contre 1,1131 dollar jeudi soir. La monnaie européenne reculait légèrement face à la devise japonaise, à 112,56 yens pour un euro, contre 112,66 yens jeudi soir. Le dollar baissait face à la devise japonaise, à 101,05 yens pour un dollar, contre 101,22 yens la veille. Les investisseurs restent attentistes avant la publication dans la journée par le gouvernement américain de chiffres cruciaux sur l'emploi américain en juillet.

Si des estimations privées du groupe ADP se sont révélées encourageantes mercredi dernier, les analystes tablent sur une franche décélération, à 185.000 embauches, après le coup de fouet de juin (+287.000) et le coup de froid de mai (+11.000).

Mais de bons chiffres officiels accroîtraient l'éventualité d'une hausse des taux de la Réserve fédérale (Fed) cette année, ce qui aurait pour effet de renforcer le dollar, selon les analystes.

La banque centrale américaine s'abstient depuis le début de l'année de resserrer sa politique en relevant ses taux, alors que de telles mesures redonneraient de l'éclat au dollar. De son côté la livre sterling remontait légèrement après sa forte baisse de la veille due à l'annonce par la banque d'Angleterre de nouvelles mesures de soutien à l'économie, un peu plus d'un mois après la victoire électorale des partisans d'une sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE). La BoE va à la fois réduire son taux directeur et accroître ses rachats d'actifs, toutes choses susceptibles de plomber la livre britannique en la rendant moins rémunératrice.

Toutefois, selon des analystes, même si la BoE ouvre la voie à de nouvelles mesures accommodantes, elle semble exclure d'emmener ses taux en territoire négatif, ce qui limite en partie le potentiel de baisse de la livre.

La livre britannique était quasiment stable face à l'euro, à 84,83 pence pour un euro, mais montait face au billet vert, à 1,3130 dollar pour une livre.

La devise suisse baissait face à l'euro, à 1,0846 franc pour un euro, et était quasiment stable face au dollar, à 0,9737 franc pour un dollar.

La devise chinoise valait 6,6452 yuans pour un dollar contre 6,6418 yuans jeudi à après-midi.

K. Z.

Mobilis

offre les meilleurs tarifs Roaming pour les Jeux olympiques

FIDÈLE à sa politique tarifaire, Mobilis continue d'enrichir ses offres pour fournir des communications en itinérance et pouvoir rester joignable à des tarifs préférentiels, fixés en accord avec notre partenaire Claro-Brezil.

Ainsi, Mobilis, le partenaire du Comité Olympique Algérien, accompagnera la délégation sportive algérienne et tous les supporters algériens dans cette aventure qui pourront bénéficier au Brésil et jusqu'au 21 août 2016 d'un service optimal incluant (voix, sms et data) à partir de 27 DA la minute en réception.

Cette baisse exceptionnelle des tarifs en itinérance est valable pour l'ensemble des clients Mobilis, via le réseau mobile de notre partenaire Claro-Brezil qui débutera le 05 août 2016 jusqu'à la fin de cet événement olympique planétaire.

Mobilis attaché à son engagement d'accompagner et d'encourager les athlètes algériens durant leur parcours olympique, réitère son soutien inconditionnel du mouvement sportif algérien.

Communiqué

Bordj Bou Arreridj

Mise en exploitation du port sec de Tixter

■ Le port sec de la commune de Tixter (25 km à l'ouest de Bordj Bou Arreridj) a été mis en exploitation jeudi dernier, en présence des autorités locales civiles et militaires.

Par Ilham N./APS

Lors de la cérémonie de mise en exploitation de cette nouvelle structure, le directeur régional des Douanes, Mohamed Dahmane, a précisé à l'APS que le port sec, le premier du genre dans la région des Hauts-Plateaux, constitue également une zone logistique extra portuaire.

Dans une première phase, a-t-il ajouté, cette zone logistique extra portuaire réceptionnera des convois de marchandises provenant du port de Béjaïa uniquement à travers la voie ferroviaire, soulignant que cette structure concrétisée est inscrite dans le cadre du plan stratégique 2016-2019 visant le rapprochement de l'administration des opérateurs économiques et la facilitation des procédures douanières. La zone logistique extra portuaire qui s'étend sur plus de 20 hectares est considérée comme un prolongement au port de Béjaïa. Elle vient de recevoir un premier convoi composé de quinze containers de marchandises.

Soulignant l'apport de cette zone logistique extra portuaire dans le désengorgement des ports commerciaux de la région, dans la réduction des délais d'attente des navires en rade et également dans la diminution des coûts des opéra-



tions commerciales des importateurs et des exportateurs, le directeur régional des Douanes a précisé que cette zone est dotée de toutes les commodités devant

lui permettre d'assurer pleinement son rôle. De son côté, le directeur général adjoint de l'entreprise portuaire de Béjaïa, Abdelaziz Tazarout, a indiqué que trente

jeunes de la localité de Tixter ont suivi une session de formation de trois mois au port de Béjaïa avec l'objectif de créer un premier noyau devant assurer le bon fonctionnement de cette zone logistique extra portuaire laquelle devra proposer prochainement 250 postes d'emplois directs, a-t-on rappelé.

I. N./APS

Logements publics locatifs et participatifs à Mila

Attribution de 1 047 clés

Les clés 1 047 logements publics locatifs et participatifs ont été attribuées jeudi dans huit communes de la wilaya de Mila dans une ambiance festive, a-t-on constaté. La cérémonie d'attribution de 447 logements locatifs et 570 autres participatifs, réalisés par trois promoteurs publics et six privés, a été présidée par le wali, Abderrahmane Madani Fouatih.

Cette opération d'envergure a vu, au chef lieu de wilaya, l'attribution d'un lot de 131 logements sociaux participatifs (LSP), 32 logements publics locatifs (LPL) et 40 autres unités réalisées sous la formule du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS).

Dans le cadre de la même opération, 110 logements LPL ont été attribués dans la commune de Chighara, aux côtés de

359 unités LSP à Grarem Gouga, 40 logements LPL dans la localité de Hemala, 160 unités LPL à Ain Melouk et 40 autres du FNPOS à Tadjenanet, au sud du chef lieu de wilaya, a-t-on détaillé.

Le chef de l'exécutif local a mis en exergue, lors de la cérémonie, les efforts considérables déployés par l'Etat dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie de la population, ajoutant que 1870 unités de logements publics locatifs et participatifs «seront réceptionnés en décembre prochain».

Dans une déclaration à l'APS, le wali a indiqué que le taux d'occupation par logement (TOL) dans la wilaya de Mila a connu «une amélioration» et sera diminué à la fin de l'année en cours «à moins de 4 personnes par habitation».

Madani Fouatih a également ajouté que ses services œuvrent à mobiliser des sources de financement afin de concrétiser des projets d'acheminement des différents réseaux pour 13 000 foyers en cours de construction dont 4 000 logements achevés. Le wali de Mila a souligné, dans ce contexte, qu'une enveloppe financière de l'ordre de 53 milliards de dinars est nécessaire pour finaliser ces chantiers avec l'aménagement extérieur.

Les bénéficiaires de ces appartements neufs répartis sur plusieurs communes ont exprimé leur satisfaction quant à cette initiative. «J'ai bénéficié d'un logement et ceci met fin à des années de galère de location à prix fort», a déclaré à l'APS une dame, mère de quatre enfants.

M.I.

Constantine

Ouverture prochaine d'un centre spécialisé de rééducation de garçons mineurs

L'ouverture d'un centre spécialisé de rééducation de jeunes garçons mineurs, en phase d'achèvement à la nouvelle ville Massinissa, dans la commune d'El Khroub (Constantine) est prévue pour la fin de l'année, a indiqué à l'APS une responsable de la direction de l'Action sociale (DAS).

Premier du genre dans la wilaya, cet établissement dont les travaux de réalisation affichent un taux d'avancement de 95 %, est destiné à accueillir 120 pensionnaires, a précisé Roumayssa Benhamlaoui, responsable de la cellule de communication et de l'information à la DAS.

L'établissement, est destiné à la prise en charge des mineurs en conflit avec la loi et confiés par les juges des mineurs des tribunaux des daïras de Constantine, d'El Khroub et de Zighoud Youcef par ordonnance de placement, a-t-elle expli-

qué. Le centre dont la mission est la rééducation de cette frange de la société, prendra en charge ces jeunes qui ont commis des délits allant du vol, d'agression, de rixe, de coups et blessures volontaires, d'usage de stupéfiants ou psychotropes ou encore attentas à la pudeur, a-t-elle ajouté, soulignant que le mode de prise en charge concerne plusieurs volets en l'occurrence les domaines social, éducatif et psychologique.

L'entrée en exploitation de cette structure permettra d'épargner le déplacement des jeunes de cette frange sociale, actuellement prise en charge dans des centres de wilayas limitrophes dont Tébessa et d'Oum El Bouaghi, a-t-elle encore dit.

Le futur centre spécialisé de rééducation de jeunes garçons mineurs constituera un espace d'observation de ces jeunes, sanctionné à l'issue de la durée de «séjour» par un rapport détaillé établi

par les éducateurs et adressé aux juges des mineurs afin de prendre des mesures de protection adéquates lors de leur passage en audience, a fait remarquer la même source, signalant que l'abandon des parents, le délaissement et le manque de communication dans la famille sont les facteurs primordiaux qui ont favorisé la hausse de ces phénomènes sociaux.

Cette structure qui comprendra des ateliers de formation et d'apprentissage de différents domaines à savoir l'informatique, l'artisanat, le sport, l'art et la culture est considérée comme «un véritable acquis» pour la wilaya. Depuis 2015, plus de 150 jeunes garçons mineurs de Constantine ont été placés dans des centres similaires de régions limitrophes par manque d'institutions de ce genre à l'échelle locale, a-t-on encore précisé des services de la direction de l'action sociale.

Ali O./APS

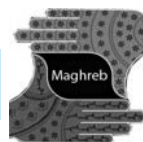
El Oued Plus de 1 540 ha réservés à de nouveaux projets d'investissement

UN FONCIER industriel d'une surface de 1 546 ha a été consacré à la concrétisation de nouveaux projets d'investissement dans la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'industrie et des mines (DIM). Cette assiette foncière extensible est répartie sur la Zone industrielle (ZI) de la région «El-Foulija», dans la commune de Guemar, qui occupe une superficie totale de 400 ha, ainsi que sur 14 anciennes Zones d'activités (ZA) avec 955 ha, s'ajoutant ainsi à la douzaine de nouvelles ZA déjà créées dans les différentes collectivités de la wilaya, a-t-on précisé.

Ces projets (plus de 519) qui ont été déjà approuvés par le secteur, durant l'année écoulée et le premier semestre 2016, concernent divers créneaux économiques, notamment l'industrie agroalimentaire, qui connaît un nouvel essor dans cette wilaya frontalière, et le tourisme, un secteur en plein développement ces dernières années, a-t-on ajouté de même source.

Dans le but de booster les activités de la PME, la DIM s'emploie à transférer toutes les petites entités activant dans le tissu urbain vers les ZA, au titre d'un plan d'action visant à donner un nouveau souffle à l'activité industrielle dans cette wilaya, signale-t-on. Les autorités de la wilaya d'El Oued ont appelé les présidents des Assemblées populaires communales (P/APC) à réfléchir à la création de nouvelles ZA dans le souci de répondre aux attentes des porteurs de projets d'investissement, a-t-on signalé.

F.T.



Tunisie/Composition du nouveau gouvernement

Chahed tient des concertations avec les partis politiques

■ Le Chef du gouvernement désigné, Youssef Chahed, tient une série de concertations avec les représentants des neuf partis signataires de «l'accord de Carthage» autour de la composition et de la structuration du nouveau gouvernement en Tunisie, a rapporté l'agence de presse TAP.

Par Kamel L.

Il s'agit des Mouvements Nidaa Tounes, Ennahdha, du parti Afek Tounes, l'Union patriotique libre (UPL), du Mouvement Echaâb, du parti Al-Massar, du Parti Républicain (Al-Jomhuri) et du Mouvement «Le projet de la Tunisie», a précisé l'agence. Youssef Chahed, qui a été chargé par le président de la République Béji Caïd Essebsi de former un gouvernement d'union nationale, a reçu jeudi au Palais de Carthage, l'ancien dirigeant au Parti républicain (Al-Jomhuri), Ahmed Néjib Chebbi dans le cadre des concertations autour du gouvernement d'union nationale. A l'issue de la rencontre, M. Chebbi a dit avoir discuté avec M. Chahed de la composition et de la structuration du gouvernement d'union nationale qui, a-t-il estimé, doivent prendre en considération trois principales priorités: les grandes réformes économiques, le développement et le savoir. Pour sa part, le Secrétaire général du parti Al-Massar, Samir Taïeb, a déclaré à l'issue de son entretien jeudi avec Youssef Chahed, que «son parti ne sera pas représenté au



Ph. > D. R.

sein du nouveau gouvernement». Il a toutefois assuré que son parti va appuyer toute initiative visant à appliquer «convenablement» l'accord de Carthage. Selon Taïeb, la rencontre a porté notamment sur la formation du gouvernement, les difficultés auxquelles fait face le pays ainsi que sur les défis qui se dressent devant le nouveau gouvernement. Youssef Chahed avait affirmé mercredi que «le nouveau gouvernement sera un gouvernement politique et de compétences nationales loin de toute logique de quotas». Il s'agit, également, d'un gouvernement

de jeunes compétences où la femme sera bien représentée, a-t-il assuré à l'issue de son entretien avec le président Essebsi. Il a aussi affirmé que le gouvernement s'engagera à exécuter le programme contenu dans le «Document de Carthage» et se focalisera sur cinq principaux axes prioritaires. Il s'agit principalement de «la lutte contre le terrorisme et la corruption, l'impulsion du rythme de développement, la création d'emplois, le rétablissement des équilibres financiers et les questions environnementales, la propreté en premier lieu». Le programme du

gouvernement et sa composition seront présentés à l'Assemblée des représentants du peuple dans les plus brefs délais, a-t-il assuré. S'adressant à l'ensemble des Tunisiens, le nouveau chef du gouvernement désigné a sollicité l'appui et le soutien des citoyens, exhortant «toute la classe politique, les représentants des médias et les organisations nationales à assumer leur responsabilité en cette conjoncture délicate».

Le nouveau Premier ministre promet de rompre avec les quotas partisans

Le nouveau chef du gouvernement d'union nationale en Tunisie, Youssef Chahed, a assuré que son gouvernement sera jeune et ne sera pas fondé sur les quotas partisans. Lors d'un point de presse, M. Chahed, 40 ans, a fait part de sa conviction quant au rôle des jeunes compétences dans la relance de la situation socio-économique détériorée du pays, tout en promettant que la femme tunisienne sera remarquablement présente dans la composition du cabinet

qui doit être dévoilée dans un mois au plus tard. «Les concertations démarreront avec tous les partis politiques, organisations et personnalités nationales autour de la composition du nouveau gouvernement d'union nationale», a-t-il dit en évoquant «une nouvelle étape à l'horizon, qui nécessite des sacrifices exceptionnels et des mesures courageuses». Selon lui, le nouveau gouvernement s'appuiera sur l'accord de Carthage, signé récemment par neuf partis politiques, les deux centrales syndicales et patronales et le syndicat agricole UTAP, avec cinq objectifs prioritaires. Il s'agit de la lutte contre la menace terroriste et la corruption rampante, l'amélioration de la croissance économique pour créer des emplois, la maîtrise des équilibres financiers ainsi que le traitement en urgence des questions environnementales. Ancien ministre des Affaires locales dans le gouvernement sortant, le nouveau Premier ministre succède à Habib Essid, démissionnaire après avoir perdu samedi dernier la confiance de l'Assemblée des représentants du peuple.

K. L./agences

Syrte ville symbole de la Libye

Théâtre d'une offensive d'envergure contre Daech

La ville de Syrte, où les forces pro-gouvernementales appuyées par des frappes aériennes américaines, resseraient l'étau sur le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech), a été pendant des décennies la ville symbole de la Libye avant de tomber il y a un an aux mains des terroristes. A la faveur d'une offensive d'envergure lancée le 12 mai pour reprendre Syrte, située à 450 km à l'est de la capitale Tripoli, les forces du gouvernement d'union libyen (GNA), soutenu par l'ONU, sont entrées le 9 juin dans la cité et y assiègent depuis les terroristes. Localité stratégique, Syrte est située à mi-chemin entre la capitale Tripoli et Benghazi, et à 180 km de Misrata à l'ouest, d'où sont partis en mai le gros des forces du GNA -composées de différentes milices- pour reprendre le fief de l'EI. 300 km séparent Syrte des rives européennes. Sa proximité avec la zone du «croissant pétrolier» plus à l'est a donné des visées expansionnistes aux éléments de Daech, qui tente de contrôler les terminaux et ports pétroliers. La majorité des habitants de Syrte appartiennent à l'une des quatre grandes tribus de la région: les Kadhafa (le clan de la famille de l'ancien dirigeant Maammar Kaddafi), les Werfalla

(numériquement importante dans l'ouest de la Libye et très influente à Bani Walid), les Forjane et surtout les Magariha (fidèle à l'ancien régime).

L'étau se resserre autour de Daech

Les forces progouvernementales libyennes ont repris le contrôle d'un quartier important du centre de la ville de Syrte, resserant davantage l'étau autour des positions du groupe terroriste, ont affirmé mardi les autori-

tés. «Nos forces ont pris le contrôle total du quartier al-Dollar après l'assaut lancé dimanche par les forces loyales» au gouvernement d'union nationale installé à Tripoli et reconnu par la communauté internationale, a indiqué le bureau médiatique des forces pro-GNA. «La nouvelle ligne de front s'établit désormais dans le secteur situé entre le quartier al-Dollar et le centre de conférence de Ouagadougou», où se positionne l'EI à Syrte. Cette avancée des forces pro-GNA a été annon-

cée alors que les Etats-Unis ont lancé lundi leurs premières frappes aériennes contre des cibles de l'EI à Syrte. Ces frappes ont été annoncées par le chef du gouvernement d'union Favez al-Sarraj et confirmées par le Pentagone. «Les premières frappes américaines contre des cibles précises de Daech ont eu lieu aujourd'hui» à la demande du GNA, «infligeant de lourdes pertes (aux terroristes) à Syrte», a indiqué M. al Sarraj lors d'une allocution télévisée. «En réponse à la demande du centre de com-

mandement de l'opération (pour la reprise de Syrte) et en coordination avec le ministère de la Défense, le conseil présidentiel (du GNA), en sa qualité de commandant suprême de l'armée libyenne, a demandé un appui direct aux Etats Unis pour effectuer des frappes aériennes ciblées contre des positions de l'EI dans la ville de Syrte et ses alentours», a-t-il ajouté, soulignant que ces frappes interviennent dans un cadre limité dans le temps, et «ne dépasseront pas Syrte et sa banlieue». Faiza O.

Sahara occidental

Ross pourrait reprendre ses navettes diplomatiques dans la région en août

L'ENVOYÉ spécial de Ban Ki-moon pour le Sahara occidental, Christopher Ross, pourrait reprendre ses navettes diplomatiques dans la région durant le mois courant dans une tentative de relancer le processus de négociations entre le Front Polisario et le Maroc à l'arrêt depuis 2012, a-t-on appris de source onusienne. Une nouvelle tournée de l'émissaire onusien pourrait intervenir ce mois en cours, selon la même source qui précise que la proposition formelle qui a été faite par les Nations Unies aux deux parties en conflit visait à préparer le terrain pour la reprise de ces pourparlers. Jusqu'ici, aucune date n'a été arrêtée pour cette tournée qui fait toujours objet de tractations, précise-t-on de même source en ajoutant que «les obstacles qui peuvent se présenter à Ross durant cette visite proviendraient du Maroc». La dernière fois où les

deux parties se sont installées à la même table de négociations remonte à mars 2012 à Manhasset aux Etats-Unis. Lundi, Farhan Haq, le porte-parole adjoint du chef de l'ONU a déclaré qu'après l'appel du Conseil de sécurité à la reprise des discussions, «rien ne pourra empêcher Ross de retourner dans la région pour poursuivre les efforts de facilitations» des négociations. Il a également fait savoir que l'envoyé de Ban Ki-moon a eu au cours des dernières semaines plusieurs contacts avec les deux parties en conflit et aussi avec les pays voisins en vue de relancer le processus onusien sur le Sahara occidental. Mais la tournée pourrait se heurter à nouveau au refus des autorités marocaines qui considèrent toujours Christopher Ross comme persona non grata dans les territoires sahraouis occupés. L'émissaire spécial

du secrétaire générale de l'ONU a déjà fait part récemment de la persistance de l'hostilité du Maroc à son égard. Rabat continue d'entraver le processus de négociations directes malgré la demande du Conseil de sécurité et celle du secrétariat général de l'ONU de reprendre les négociations sur le statut du Sahara occidental occupé. Le Front Polisario avait saisi le Conseil de sécurité sur la nécessité d'établir un processus pour des négociations directes et de haut niveau entre les deux parties. Dans une lettre adressée à cet organe onusien, la partie sahraouie a dénoncé les blocages dressés par le Maroc au processus onusien, en entravant la tenue d'un cinquième round de négociations, pourtant prévu dans la résolution du Conseil de sécurité 2285 (2016) d'avril dernier prorogeant le mandat de la Minurso. R.M.



Putsch raté

Mandat d'arrêt turc contre Gülen qui dénonce Erdogan

■ Fethullah Gülen, le prédicateur exilé aux États-Unis visé par un mandat d'arrêt turc l'accusant d'être le cerveau du coup d'État manqué, a dénoncé hier l'absence d'indépendance de la justice turque aux ordres d'un pouvoir en pleine dérive autoritaire.

Par Ali O.

Le mandat d'arrêt émis jeudi par un tribunal d'Istanbul accuse l'ex-imam, qui s'est exilé depuis 1999 en Pennsylvanie (est), «d'avoir ordonné la tentative de coup d'État du 15 juillet», qui a fait vaciller le pouvoir pendant quelques heures et tué 272 personnes, selon l'agence progouvernementale Anadolu.

Cette démarche ouvre la voie à une demande formelle d'extradition de la bête noire du président Recep Tayyip Erdogan auprès de Washington. «J'ai condamné à plusieurs reprises la tentative de coup d'État en Turquie et nié toute connaissance ou toute implication» dans cette affaire, a rappelé M. Gülen dans un bref communiqué. «Il est établi que le système judiciaire turc n'est pas indépendant, donc



PH: D. R.

ce mandat d'arrêt est encore un exemple de la tendance du président Erdogan à l'autoritarisme et à s'éloigner de la démocratie», a-t-il ajouté. Le chef de l'État turc a annoncé jeudi soir la venue du secrétaire d'État américain John Kerry pour la fin du mois, ce qui serait la première visite d'un haut diplomate occidental depuis le coup d'État manqué le 15 juillet. Mais le département d'État américain n'a pas confirmé cette visite. Ce dossier promet d'empoisonner durablement les relations turco-américaines. Les États-Unis ont demandé des preuves à Ankara de l'implication de l'ex-imam septuagénaire. Les plus hauts responsables de Turquie ont déjà réclamer de nombreuses fois aux États-Unis l'extradition du «terroriste» Gülen. Et Ankara a annoncé avoir déjà fourni à deux reprises des «dossiers» sur

le rôle de M. Gülen dans le coup d'État manqué. Washington a répété jeudi que cette procédure juridique prenait du temps. Le ministère de la Justice «essaie toujours de déterminer si les documents fournis constituent une demande formelle d'extradition», a expliqué le porte-parole du département d'État Mark Toner. Dans les deux prochaines semaines, une délégation emmenée par les ministres turcs des Affaires étrangères et de la Justice doit se rendre aux États-Unis pour expliquer l'implication supposée de M. Gülen dans la tentative de coup d'État, a ajouté M. Erdogan dans la soirée. La Turquie avait déjà émis un mandat d'arrêt contre M. Gülen en

décembre 2014 notamment pour avoir «monté et dirigé une organisation terroriste armée» alors que les relations de M. Erdogan avec son ancien allié s'étaient dégradées en raison d'un scandale de corruption impliquant des proches du président et des ministres. Ankara avait vu derrière ce scandale la main de Gülen. Le neveu de Gülen, Muhammet Sait Gülen, a été placé jeudi en détention à Ankara, a annoncé la télévision CNN Turk, après une garde à vue le 23 juillet dans la ville de Erzurum (est).

Comme chaque jour depuis le coup d'État manqué, le président Erdogan a dénoncé en termes très vifs le «virus» des sympathisants de Gülen qui

«s'est répandu partout» et que la Turquie «est obligée de nettoyer».

«Chaque école, chaque maison (...) et chaque compagnie de cette structure (le réseau des proches de Gülen) est un nid de terroristes», a lancé le chef de l'État: «ces gens sont des meurtriers, des hypocrites (...) des voleurs». «Ceux déjà arrêtés ne sont que le sommet de l'iceberg», a-t-il poursuivi, «les autres restent à l'œuvre. Il ne fait pas de doute que le monde des affaires est un pilier de l'organisation», a-t-il assuré. La traque implacable aux sympathisants, réels ou supposés, de Gülen en Turquie a touché tous les secteurs de la société, laminant en particulier l'armée – près de la moitié des généraux ont été limogés – l'éducation, la justice et les médias, dont 131 ont été abruptement fermés. Selon les données fournies par le ministre de l'Intérieur Efkân Ala, près de 26 000 personnes ont été placées en garde à vue et 13.419 étaient en détention préventive. Au total plus de 50 000 limogeages ont eu lieu.

Cette purge a entraîné de vives critiques, notamment en Europe où l'Autriche a appelé à une rupture des négociations d'adhésion d'Ankara à l'Union européenne. Le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker a toutefois estimé que ce serait une «grave erreur».

A. O.

Afrique du Sud

Revers pour l'ANC battu à Port Elizabeth

Le parti au pouvoir en Afrique du Sud, l'ANC, a subi hier un revers historique en perdant sa majorité à Port Elizabeth, au profit de la DA, principale formation d'opposition qui peut espérer d'autres victoires à l'issue des élections municipales. Selon les résultats mis en ligne par la Commission électorale à Nelson Mandela Bay qui englobe la ville industrielle de Port Elizabeth (sud-est), l'Alliance démocratique (DA) obtient 46,4% des voix contre 41% pour le Congrès national africain (ANC), après le dépouillement de 98% des bulletins. «Nous acceptons que nous avons perdu», a reconnu hier Jackson Mthembu, le chef de l'ANC au Parlement. La défaite à Port Elizabeth, sixième ville du pays et bastion historique de la lutte anti-apartheid, constitue un revers majeur pour le parti de Nelson Mandela, au pouvoir depuis la fin du régime ségrégationniste, en 1994. Elle pourrait être suivie par d'autres échecs tout aussi symboliques à Johannesburg et à Tshwane, la métropole qui englobe la capitale Pretoria. Un tiers des bulletins doivent encore être dépouillés dans ces villes, mais l'ANC subit déjà un fort recul, devancé de deux points par la DA à Tshwane et au coude à coude à Johannesburg, deux municipalités qu'elle gouvernait avec la majorité absolue jusqu'à présent. Le principal parti d'opposition va également conserver, avec une majorité renforcée et plus de

deux tiers des voix, la ville du Cap qu'elle détient depuis 2006. Malgré sa victoire historique, la DA devra néanmoins former une coalition pour gouverner à Nelson Mandela Bay. Un troisième parti, les Combattants pour la liberté économique (EFF) pourrait jouer le rôle de faiseur de roi grâce à son score de 5%. Ce parti de gauche radicale créé en 2013 par le leader populiste Julius Malema, un exclu de l'ANC, participe à ses premières élections et devrait également être courtisé pour des alliances à Johannesburg et Tshwane où il dépasse pour l'heure les 10%. Notre score «nous donne davantage de poids dans les négociations pour le pouvoir. Nous ne sommes pas opposés à des coalitions, sauf avec le parti majoritaire», l'ANC, expliquait dès jeudi soir Mandisa Mashego, la leader de l'EFF dans la province de Johannesburg et Pretoria, sur la chaîne publique SABC. Une alliance de circonstance avec les libéraux de la DA n'est donc pas à exclure pour mettre en minorité l'ANC dans les grandes villes disputées. «L'EFF va pouvoir décider qui va gouverner dans certaines villes et je pense qu'ils vont travailler avec la DA», confirme l'analyste politique Somadoda Fikeni qui précise qu'une telle alliance ne reposerait sur aucune «idéologie politique commune» entre les deux partis. Alors que 92% des bulletins ont été dépouillés sur l'ensemble du pays, l'ANC demeure tout de

même le premier parti au niveau national avec 54,3% des voix mais recule de 7 points par rapport aux élections de 2011. Avec 26,3% des voix, la DA est en deuxième position en progression de deux points. «C'est un déclin dramatique, dans des proportions jamais vues auparavant», note Somadoda Fikeni, interrogé par l'AFP. L'ANC souffre notamment de la percée de l'EFF qui obtient près de 8% des suffrages au niveau national et qui grignote dans l'électorat déçu par les promesses non tenues du parti au pouvoir. Ce recul dans les urnes risque de fragiliser un peu plus la position du président Jacob Zuma, dont le deuxième mandat entamé en mai 2014 est marqué par des scandales et par un contexte économique difficile. Contraint par la justice à rembourser d'ici mi-septembre 500.000 dollars d'argent public utilisés pour rénover sa résidence privée, il risque aussi la réouverture prochaine de poursuites pour corruption dans une affaire de contrat d'armement. Et il ne peut même pas s'appuyer sur la croissance – 0% prévu par la banque centrale cette année – pour tenir ses promesses de faire baisser un chômage record (26,7%) et de réduire les inégalités. La question du soutien de l'ANC à son président devrait inévitablement se poser dans les prochaines semaines, à trois ans des élections générales de 2019 où un nouveau chef de l'État sera élu.



Points chauds

Complot

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que Donald Trump est en chute libre dans les sondages, et ses chances de victoire face à Hillary Clinton lors de la présidentielle de novembre prochain se faisant désormais de plus en plus minces, le candidat milliardaire n'est pas prêt à abandonner la partie. Il anticipe même sa défaite pour une raison toute simple, la présidentielle serait tout simplement truquée pour permettre une victoire de son adversaire Démocrate. En effet, le candidat conservateur affirme depuis quelques jours que le scrutin présidentiel pourrait être «truqué». Donald Trump traverse l'une des périodes les plus difficiles de sa campagne, après une accumulation de polémiques qui l'ont fait plonger dans les sondages et ont relancé les abandons de soutien dans son propre camp. Hillary Clinton, à la suite d'une convention Démocrate réussie la semaine dernière, a repris une avance moyenne de six points, et la dernière enquête «Fox News», parue mercredi, accorde 49 % des intentions de vote à Hillary Clinton contre 39 % à Donald Trump. «Croyez-moi, il faudra qu'on fasse attention le 8 novembre, car cette élection sera truquée», a dit le candidat sur «Fox News» lundi. «Et j'espère que les républicains seront vigilants, sinon la victoire nous sera dérobée.» Le même jour, dans un meeting à Columbus (Ohio), il a affirmé : «Je me dois d'être honnête avec vous. J'ai peur que l'élection soit truquée.» Durant les primaires républicaines, Donald Trump avait déjà accusé son adversaire Ted Cruz d'avoir triché de multiples façons après les victoires du sénateur du Texas dans l'Iowa, en février, et dans le Wisconsin, en avril. Ces nouvelles accusations, faites sans preuves, alimentent les soupçons vis-à-vis d'un système électoral qui est loin d'être parfait, comme l'a montré le chaos de l'élection de 2000 entre George W. Bush et Al Gore lors duquel il fallut plus d'un mois pour certifier le résultat du scrutin très serré de Floride. Reste à savoir si les partisans de Trump croiront à cette théorie et si au lendemain d'une probable défaite ils chercheront, ou du moins la frange la plus extrémiste d'entre eux, à venger leur candidat. Trump semble en effet prêt à tout pour s'agripper au pouvoir et à son rêve, jusqu'à il y a quelques mois considéré par tous comme fantaisiste et irréaliste d'accéder à la Maison-Blanche. À savoir s'il utilisera la détermination de ses partisans pour perturber la vie civile et débiter une série de manifestations et de protestation pour entacher une possible victoire de son adversaire.

F. M.



Prévu du 4 au 8 octobre prochain

Plusieurs concours lancés dans le cadre du neuvième FIBDA

■ Les préparatifs pour la neuvième édition du Festival international de la bande dessinée ont commencé. Les organisateurs viennent d'annoncer les concours qui préparent à la compétition finale. Les différentes tranches d'âge des passionnés de la bande dessinée ainsi que les professionnels sont concernés par la compétition.

Par Abila Selles

La neuvième édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA) prévu du 4 au 8 octobre prochain lance des concours pour les professionnels et les amateurs du neuvième art, a-t-on appris auprès des organisateurs. La compétition est ouverte cette année aux différentes tranches d'âge des passionnés de la bande dessinée comme des professionnels. Ainsi, la compétition est ouverte aux Algériens comme aux étrangers. Pour les jeunes amateurs de BD un premier concours est réservé aux «Espoirs scolaires», en deux catégories (12-15 ans et 16-18 ans), alors que la compétition «Jeunes talents» est ouverte



à tout dessinateur âgé de plus de 18 ans. Les professionnels de la BD, qu'ils soient algériens ou étrangers, sont également conviés à prendre part au concours de cette édition ouverte

à tout bédéiste ayant produit une œuvre inédite ou éditée entre 2015 et 2016.

Un dernier concours est également ouvert à tout auteur algérien de planches sur supports numériques animant des blogs de bandes dessinées. Les œuvres en compétition devront être envoyées ou déposées avant la date du 15 septembre prochain. Les règlements des différents concours et modalités de participations sont disponibles sur le site Internet du FIBDA. Par ailleurs, un appel à participation a été lancé pour le concours de déguisement, «Cosplay», principale attraction du festival organisée par les éditions spécialisées dans le manga «Z-link» et l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (ONDA), et qui se

tiendra pendant le festival pour récompenser la meilleure création de costume inspirée de personnages de BD, de cinéma ou de jeux vidéo. Depuis sa fondation, le FIBDA rassemble les principaux acteurs du monde de la bande dessinée algérienne, entre auteurs et éditeurs, et offre un espace d'échange avec les bédéistes étrangers. Il organise, à chaque édition, aussi des concours et des ateliers de formation et d'initiation au neuvième art. Il est à noter que le Festival international de la bande dessinée réunit chaque année des amateurs et des professionnels de la bande dessinée algérienne et étrangère. Au fil des années, ce festival est devenu également un espace de découverte des jeunes talents. D'ailleurs, chaque année, le festival présente au public de jeunes bédéistes très talentueux.

A.S.

Festival international «Cinemas d'Afrique» à Lausanne Trois films représentent l'Algérie

Trois films algériens seront projetés lors de la 11^e édition du Festival international du film d'Afrique «cinemas d'Afrique», prévu du 18 au 21 août à Lausanne (Suisse), avec à l'honneur le cinéma sahraoui selon la presse suisse.

Au programme de cette manifestation, la projection du long métrage «Madame courage» de Merzak Allouache et les films documentaires «Babor Casanova» de Karim Sayad et «Contre-pouvoirs» de Malek Bensmail. Le long métrage de fiction «Madame Courage» (2015) traite de la vie d'un adolescent toxicomane, en proie au banditisme, errant dans les rues de Mostaganem dans un état de dépendance absolue aux psychotropes.

Sélectionné à la 72^e Mostra de Venise en 2015, le film a obtenu la même année plusieurs distinctions, dont le prix du jury au 1^{er}

Festival du film méditerranéen d'Annaba, et celui du meilleur rôle masculin, décerné à Adnane Jimmy aux 26^{es} Journées cinématographiques de Carthage.

Sorti en 2015, «Babor Casanova», raconte l'histoire de deux jeunes supporters d'un Club sportif algérois qui se rendent au stade pour soutenir leur équipe favorite.

Le film documentaire «Babor Casanova» qui a été couronné du Prix «Fifog d'or», au 11^e Festival international du film oriental de Genève (Fifog), revient sur les élections présidentielles de 2014 en Algérie, mettant en avant la rédaction d'un quotidien francophone algérien. Le film a été projeté dans le cadre de la 13^e édition des rencontres cinématographiques de Béjaïa et a participé à plusieurs festivals internationaux en Europe et en Asie. Le Festival international du film d'Afrique «cinemas d'Afrique» rend égale-

ment hommage au cinéma sahraoui avec la projection de quatre films documentaires sahraouis dont «Life is Waiting», «Kiosk», «Retrato» et «Leyuad». Une table ronde intitulée «La formation audiovisuelle en Afrique» sera par ailleurs animée avec pour invités plusieurs réalisateurs sahraouis.

L'école de la formation cinématographique Abidine Gaid Salah sise aux camps des réfugiés sahraouis à Boudjedour sera mise à l'honneur à cette occasion.

Plus de 50 films représentant plus de 20 pays africains à l'instar de «l'Orchestre des aveugles» (Maroc), «Roméo s'est marié avec Juliette» (Tunisie), «The Good Sun», «New Eyes» et «Aisha» (Tanzanie) seront présentés durant cette manifestation.

Le cinéma nigérian Newlyweds sera également présent à cette édition avec plusieurs films.

F. H.

Festival «Twiza» à Tanger

Des artistes algériens à l'affiche

Le roi du rai, Cheb Khaled et l'artiste kabylo Johra Abouda, connue sous le nom «Djurjura» seront les invités de la 12^e édition du Festival méditerranéen de la culture amazighe de Tanger «Twiza» (Nord du Maroc), prévue du 11 au 14 août, a indiqué la presse marocaine. Organisé sous le slogan «Pour la nature», cette manifestation verra la participation de plusieurs figures artistiques et culturelles venues du Maroc et d'autres pays dont Latifa Raafat et le groupe «lthran» (Maroc) ainsi que le poète égyptien Hicham El joukh, outre l'organisation d'un hommage

à l'écrivain marocain Mohamed Chokri. Né en 1960, Cheb Khaled, de son vrai nom Khaled Hadj Ibrahim, est un chanteur algérien, mondialement connu qui a contribué à faire connaître la chanson Rai, ainsi que la chanson algérienne, au monde entier. Ses chansons «Di di» et «Aicha» (1996) ont eu un succès fulgurant et l'ont consacré sur la scène mondiale, outre ses chansons «S'hab el Baroud» et «Chaba ya chaba» et «Bakhta». «Djurjura» ou «Djura» qui excelle dans le genre «folk» a écrit ses premières chansons en 1977 pour former par la suite en 1979 le

groupe amazighophone «Djurjura», ayant interprété des chansons sociales et d'autres dédiées à la femme. «Djoura» a lancé son premier album intitulé «Printemps» en 1977 suivi d'«Assirem» (Espoir, 1980), de «A yamna» (1982) et «le défi» (1986). Organisé depuis 2005 par la Fondation du Festival méditerranéen de la culture amazighe de Tanger, le festival «Twiza» a pour objectif de découvrir les nouveaux talents de la musique amazighe. Il accueille près de 200 000 visiteurs/an, selon la presse locale.

L.B.

Festival du court-métrage méditerranéen (Maroc)

«Le voyage de Keltoum» de Anis Djâad en compétition

Le court-métrage de fiction «Le voyage de Keltoum», dernier né du réalisateur algérien Anis Djâad, prendra part à la compétition officielle du Festival du court-métrage méditerranéen de Tanger (Maroc), qui se tiendra du 10 au 15 octobre prochain, a-t-on appris mercredi auprès de l'équipe du film.

Sorti en 2016, «Le voyage de Keltoum» est la troisième œuvre du réalisateur après la sortie en 2014 de «Passage à niveau», doublement primé au Festival du court-métrage Maghrébin à Oujda (Maroc), et en 2012 de

«Le hublot» également primé lors des Journées cinématographiques d'Alger.

Cette œuvre aborde de manière atypique le retour aux sources des immigrés à travers l'histoire de Keltoum qui se retrouve obligée de réaliser les vœux de sa sœur mourante, souhaitant un retour sur des lieux qu'elle considère comme sacrés, malgré de grandes difficultés financières. Cette promesse confronte Keltoum à sa misère sociale, à sa famille qui lui reproche sa modeste condition et à l'obligation de réaliser la dernière volon-

té de sa sœur. Né à Alger, Anis Djâad est l'auteur de plusieurs scénarios dont «Les assoiffés», «H3O» ou encore «Au bout du tunnel». Il a été assistant réalisateur sur le tournage de «França ya França» de Djamel Beloued.

Anis Djâad qui avait pris part, en tant que réalisateur, à plusieurs manifestations cinématographiques en Algérie, en Tunisie ou encore au Maroc, est également l'auteur de deux romans parus dans les années 2000: «L'odeur du violon» et «Matins parisiens».

R.I.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

- Hôtel Les Hammadites à Tichy
13 août :
- Holi Festival of Colours est de retour
Centre des Conventions d'Oran
18 août :
- Le rappeur l'Algérino sera en concert
Opéra d'Alger (Ouled Fayet, Alger)
Jusqu'au 9 août à 20h :
- Présentation d'un spectacle de la troupe indienne Beyond Bollywood.
Librairie Caïb Draïr sise à avenue Pasteur, Alger centre
06 août à 16H 30 :
- Présentation-débat du roman « Un empereur nommé désir » de Djawad Rostom Touati suivi d'une vente dédicace
Galerie Seen Art de DelyBrahim
Jusqu'au 9 août :
- Exposition de l'artiste Mehdi Bardi Jeilil, intitulée «Bardi Unlimited».
Galerie d'art Asselah Hocine
Jusqu'au 11 août :
- Exposition de photographies sous le thème «Le 5 Juillet vu par le peuple».
Galerie d'art Aïcha Haddad (Didouche Mourad)
Jusqu'au 11 août :
- Exposition de l'artiste peintre Bachir Toudji.
Musée d'art moderne et contemporain d'Alger (Rue Larbi-Ben-M'hidi, Alger)
Jusqu'à la fin du mois d'août :
- Exposition «Genèse II, une collection qui s'agrandit» avec des œuvres de Issiakhem, Khadda, Chegrane, Mokrani et autres

Coup-franc direct

Il était temps !

Par Mahfoud M.

Les dirigeants de la FA Tennis, sont revenus à de meilleurs sentiments en ce qui concerne leur bras de fer avec l'athlète, Inès Ibbou et son père et manager, concernant la prise en charge de l'athlète. Ainsi, et d'après les échos parvenus de la Fédération de tennis, cette dernière devrait prendre en charge totalement la tennismoman qui aura droit à des stages de haute qualité et qui pourra s'entraîner aussi dans les centres internationaux de la FIT, comme cela a été le cas dans un passé récent quand elle s'entraînait au centre de Barcelone. Le haut niveau exige des sacrifices de la part d'un quelconque athlète mais il exige aussi une aide conséquente de la part des responsables qui doivent mettre le paquet s'ils souhaitent avoir un retour sur investissement et former des athlètes qui seraient capables de se hisser sur la hiérarchie du sport mondial en général, et dans le classement mondial en ce qui concerne le tennis, qui est notre propos aujourd'hui. Il ne sert à rien d'entrer dans ce genre de conflit qui n'arrange pas les affaires des athlètes, ni même les responsables du sport algérien qui doivent accorder plus de facilités aux athlètes et à leurs encadreurs. Il était temps pour les responsables du tennis algérien de mettre un terme à ce conflit pour le bien de la joueuse, Ibbou qui aura l'occasion de remonter dans la hiérarchie de la discipline.

M. M.

Beach rugby Challenge et exhibition aux «Andalouses»

LE BEACH rugby, avec un challenge et une exhibition, a créé une sympathique animation mercredi et jeudi sur la plage du complexe touristique «Les Andalouses» d'Oran, au grand bonheur des estivants. Plus de 300 participants âgés de 12 à 50 ans, hommes et femmes ont eu droit jeudi à une initiation à la pratique de ce sport, dans un esprit convivial et détendu. Une animation ouverte qui a permis aux estivants de découvrir les différentes techniques du rugby de façon ludique lors d'un parcours chronométré. Passes, plonges, ... ont été au rendez-vous de cette exhibition. Une occasion pour les adultes et les enfants de partager des moments conviviaux et de s'initier aux valeurs éducatives et éthiques du rugby. La première journée du mercredi destiné au challenge de beach rugby a regroupé des formations de M'sila, Alger, Arzew et le club «Stade oranais», en présence du directeur technique national, Sahraoui Mohamed. Sous un soleil de plomb, huit équipes de 5/5 ont joué leurs places en finale étalant leur savoir-faire. Le tournoi s'est joué jusqu'à la tombée de la nuit et a été finalement remporté par l'équipe d'Arzew.

Selon le président de la ligue oranaise de rugby, Saad Ahmed, «l'objectif du beach rugby est de montrer que cette discipline sportive est à la portée de tous». «Nous avons assisté à un challenge disputé, mais il ne faut pas oublier que le plus important est de susciter l'envie chez les jeunes pour pratiquer cette discipline», a-t-il souligné ajoutant «nous sommes ravis que les estivants aient pris part en grand nombre à cette initiative de vulgarisation de cette de ce jeu dérivé du rugby qui se pratique à cinq joueurs». Le plaquage, qui est interdit, est remplacé par le toucher. Il s'agit avant tout d'une rencontre conviviale, axée sur le partage autour du ballon ovale, a-t-on expliqué. Ce rendez-vous sportif de deux jours a été organisé par la ligue de rugby de la wilaya d'Oran en collaboration avec la Fédération algérienne de rugby et le soutien du comité olympique algérienne (COA) et l'Institut national de formation sportive «Ahmed Zabana» d'Aïn El Turck (Oran). Des exhibitions en rugby au profit des jeunes de colonies de vacances auront lieu le 10 août courant sur le même lieu du complexe «Les Andalouses», a-t-on appris des

Sporting Lisbonne

Slimani marque face au Betis Seville

L'ATTAQUANT algérien entré en jeu en seconde période en match amical entre le Sporting et le Betis a inscrit un but qui permet au siens de réduire le score à 2-3.

Les lisboètes recevaient le Betis de Seville dans le cadre de l'Iberica Cup pour leur avant dernier match de préparation avant la reprise du championnat ont

donc perdu sur le score de 2-3 face à l'équipe d'Aïssa Mandi qui était titulaire côté espagnol. Le défenseur algérien est sorti à la 64e minute au même moment où est entré en jeu Islam Slimani alors remplaçant. L'attaquant des verts va réduire le score à la 77e minute de jeu de la tête suite à un coup-franc.

Europa League

Feghouli passe un but à Domzale

POUR l'inauguration de leur nouveau stade, les Hammers de West Ham ont passé avec succès le troisième tour préliminaire de la Ligue Europa. Les Anglais étaient mal engagés après leur défaite à Domzale au match aller (2-1). Mais les coéquipiers de Feghouli ont

écrasé les Slovènes ce jeudi au match retour (3-0). Et les Londoniens peuvent dire merci à leurs internationaux africains. Le Sénégalais Cheikhou Kouyaté signe un doublé (8' et 25') et l'Algérien Sofiane Feghouli valide la qualification pour les barrages (81').

Les Verts ratent leur première sortie Sur une bourde de Chaâl



■ La sélection nationale olympique de football a raté sa première sortie dans les Jeux olympiques 2016. Les Verts se sont inclinés face au Honduras, sur le score de 3 buts à 2, à l'occasion de la 1^{re} journée (groupe D) du tournoi olympique disputé jeudi soir au stade Joao-Havelange de Rio de Janeiro.

Par Mahfoud M.

Après 36 ans d'absence, le retour de l'Algérie sur la scène olympique a été pour le moins compliqué et ponctué malheureusement par une défaite plus qu'amère. Face à l'adversaire de la poule D le plus prenable, les Verts ont fait une entame de partie très correcte avec une monopolisation de la balle durant les cinq premières minutes. Cependant, cette domination n'a pas duré. Le Honduras a vite met le pied sur le cuir en développant un jeu basé sur les contre-attaques.

13 minutes seulement après le coup d'envoi du match, le Honduras est parvenu à passer devant au tableau d'affichage et ont inscrit, ainsi, leur premier but. Les Blanc et Bleu ont su profiter d'un mauvais placement de la défense algérienne pour aller inscrire ce premier but par l'entremise de Quioto Romell.

Touchés dans leur amour propre, les camarades de Belghit ont tenté de réagir dans la foulée pour essayer de niveler la marque, néanmoins, toutes les tentatives ont été veines à l'image de l'occasion de Bounedjah à la 32e minute. L'attaquant des Verts a su mettre à condition d'un beau centre de la gauche pour placer une belle tête mais la balle a rasé le poteau droit du portier Lopez. Alors que tout le monde s'attendait à une égalisation de l'Algérie, le Honduras double la marque à la 34e minute sur une seconde erreur individuelle. Le gardien algérien, Chaâl, a fait une mauvaise lecture de la trajectoire de la balle alors qu'il avait tenté de sortir une tête lobé de Pereira Marcelo et n'a pu que constater les dégâts. Dos au mur, les Algériens ont débuté la seconde période tambour battant pour aller battre la défense hondurienne une première fois et chercher

Les Verts amenuisent leurs chances



Ph. > D. R.

l'égalisation par la suite. Et ce n'est pas faute d'essayer, dès la reprise des débats les Algériens se sont installés dans le camp adverse en asseyant l'arrière garde hondurienne. Pour sa part, le coach national, Pierre André Schürmann, a fait incorporer Meziane à la place de Benkabilia pour donner plus de vivacité à sa ligne d'attaque. Après un nombre incalculable d'occasions ratées, les Verts ont fini par faire sauter le verrou des «H» grâce à but signé Bendebka à la 69e minute. Galvanisés par ce premier but, les Algériens ont accentué leur forcing bien aidés par Derfelou qui a fait son apparition sur le terrain à la place d'Ait Athmane (70'). Toutefois, et contre toute attente, le Honduras est parvenu à inscrire un troisième but par Antoni Lodzano sur une autre bourde du portier Chaâl. Le gardien du MCA, qui remplace Salhi, forfait pour cause de fracture au doigt, s'est trouvé juste devant l'attaquant, lui permettant ainsi de mettre son équipe à l'abri à 12 minutes du terme de la rencontre. En dépit de cette nouvelle douche froide, les «Petits Verts» n'ont pas abdiqué. Bien au contraire, ils se sont lancés en attaque corps et

âme afin de scorer un second but et ils ont fini par être récompensé à la 84e minute avec la réalisation de Bounedjah. Les joueurs algériens ont ensuite tout donné dans le peu de temps qui restait, mais le miracle n'a pas eu lieu et l'Algérie a fini par s'incliner dans un match qui aurait dû en toute logique lui revenir si ce n'est les fautes individuelles qui ont complètement faussées tous les calculs.

Tourner la page

A la suite de cette contre-performance, inattendue, les Algériens doivent impérativement tourner la page et commencer à préparer leur seconde sortie dans ce rendez-vous brésilien prévue dimanche prochain face à l'Argentine dans la même enceinte à 22h00 (heure algérienne). Concernant la situation du groupe D, le Honduras s'empare de la tête du groupe D avec 3 points, en attendant le déroulement du second match prévu entre l'Argentine et le Portugal. Les Verts sont donc pied au mur pour ce début et se doivent de l'emporter lors du second match pour garder intactes leurs chances pour la qualification au prochain tour.

M. M.

Programme complet des athlètes algériens pour les JO :

-Boxe (8 participants) :

Mohamed Flissi (52kg), Fahem Hammachi (56kg), Reda Benbaâziz (60kg), Chadi Abdelkader (64kg), Zoheir Kedache (69kg), Ilyas Abbadi (75kg), Abdelhafid Benchabla (81kg) et Chouaib Bouloudinet (91kg).

-Judo (5 participants) :

Houd Zourdani (-66kg), Abderrahmane Benamadi (-90kg), Lyes Bouyakoub (-100kg), Mohamed Amine Tayeb (+100kg) et Sonia Asselah (+78kg).

-Aviron (2 participants) :

Sid Ali Boudina et Amina Rouba (skiff individuel).

- Cyclisme (2 participants) :

Youcef Reguigui et Abderrahmane Mansouri (sur route et contre-la-montre).

- Escrime (2 participants) :

Anissa Khelfaoui et Victor Hamid Sintès (fleuret).

- Gymnastique (2 participants) :

Abdeljalil Bourguieg et Farah Boufaden (artistique).

- Tir Sportif (1 participant) :

Chafik Bouaoud (carabine A air comprimé 10 mètres).

-Voile (3 participants) :

Chérif Sahraoui Imène (Laser Radial), Bouras Hamza et Katia Belabbès (RSX).

A partir du jeudi 11 août

- Natation (1 participant) : Oussama Sahnoun (50m libre).

A partir du vendredi 12 août

- Athlétisme (16 participants) :

Taoufik Makhloufi (800 et 1500m), Larbi Bouraâda (décathlon), Souad Aït Salem, Kenza Dahmani, El-Hadi Laâmeuche et Hakim Sadi (marathon), Amina Bettiche, Ali Messaoudi, Hichem Bouchicha et Billal Tabti (3000m steeple), Amine Belfarar et Yacine Hathat (800m), Abdelmalek Lahoulou et Miloud Rahmani (400m haies), Salim Keddar (1500m), Mohamed Ameer (20km marche).

- Haltérophilie (2 participants) :

Walid Bidani (100kg) et Fatma Zohra Hireche (75kg).

A partir du dimanche 14 août

- Lutte (3 participants) :

Tarek Aziz Benaïssa (-66kg), Adem Boudjemline (85kg), Hamza Haloui (98 kg).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Transport de courrier

Convention entre Algérie Poste et Rail Express

LA DIRECTION générale d'Algérie Poste et l'entreprise de transport ferroviaire Rail Express (filiale de SNTF) ont signé une convention pour assurer le transport de courrier par voie ferroviaire sur les liaisons Alger-Oran et Alger-Annaba, a indiqué jeudi Algérie Poste dans un communiqué. Opérationnelle depuis le 1^{er} août en cours, cette convention vise à optimiser le plan d'achemi-

nement national et de réduire les coûts de transport du courrier. Algérie Poste a opté pour cette démarche en raison des différents avantages offerts par ce moyen de transport dont la régularité des départs, la capacité d'emport et la possibilité de desservir plusieurs wilayas sur l'itinéraire des deux liaisons Alger-Oran et Alger-Annaba, note le communiqué.

Lutte antiterroriste

Trois terroristes se rendent aux autorités sécuritaires à Adrar

TROIS TERRORISTES, en possession d'armes et d'un lot de munitions, se sont rendus mercredi aux autorités sécuritaires à Adrar, indique jeudi dernier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts fournis par les forces de l'ANP et des services de sécurité, trois terroristes se sont rendus le 3 août 2016, aux autorités sécuritaires, relevant du secteur opérationnel d'Adrar (3^e RM), en possession de (2) pistolets mitrailleurs de type kalachnikov un fusil mitrailleur MAS, d'une quantité de munitions et deux téléphones satellitaires», précise le MDN. A Skikda dans la 5^e

Région militaire, un détachement de l'ANP a découvert et détruit une cache pour terroristes et (2) canons de confection artisanale. Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, «des détachements de l'ANP ont arrêté (14) contrebandiers à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar, dans la 6^{ème} région militaire, et saisi (2) véhicules tout-terrain et vingt un détecteurs de métaux». «A Biskra, située dans la 4^e région militaire, un autre détachement a appréhendé un contrebandier et saisi un camion chargé d'une quantité de différents équipements électroménagers», ajoute-t-on, de même source.

Succession de Ban Ki-moon

La Croate Pusic se retire

L'ANCIENNE MINISTRE croate des Affaires étrangères Vesna Pusic s'est retirée jeudi dernier de la course à la succession de Ban Ki-moon, à la veille d'un deuxième tour de scrutin prévu vendredi au Conseil de sécurité pour choisir le futur secrétaire général de l'ONU.

Dans une lettre adressée aux présidents de l'Assemblée générale de l'ONU et du Conseil de sécurité, M^{me} Pusic reconnaît qu'elle n'a pas obtenu les résultats escomptés lors du premier vote qui a eu lieu le 21 juillet.

La sélection du secrétaire général est du ressort du Conseil, où les cinq grandes puissances (Etats-Unis, Royaume-uni, France, Chine, Russie) ont un rôle prépondérant et un droit de veto. L'Assemblée générale entérine ensuite ce choix. Après le retrait de M^{me} Pusic, il reste six hommes et cinq femmes en lice, dont sept viennent d'Europe de l'Est. Une tradition de rotation voudrait que le poste revienne à cette région, qui n'a pas encore eu de secrétaire général.

Egypte

L'ex-mufti Ali Gomaa échappe à une tentative d'assassinat

L'EX-MUFTI D'EGYPTE Ali Gomaa a fait l'objet hier d'une tentative d'assassinat au Caire au cours de laquelle son garde du corps a été blessé, ont indiqué des sources sécuritaires et officielles citées par l'agence MENA. M. Gomaa se rendait dans une mosquée de la capitale pour conduire la prière du vendredi lorsque deux inconnus à bord d'une moto ont ouvert le feu, selon trois responsables de police. L'ancien mufti, «est sain et sauf», affirme dans un com-

munié le centre d'information sécuritaire du ministère de l'Intérieur, ajoutant que les services de sécurité ont intensifié leurs efforts en vue d'arrêter les assaillants. Un garde du corps a été blessé par les tirs, ajoute le même communiqué. Agé de 64 ans, M. Gomaa, a été mufti d'Egypte pendant une décennie jusqu'en 2013. La Haute instance religieuse de l'Egypte al-Azhar a condamné la tentative d'assassinat dont a été la cible un de ses membres.

France

les musulmans se sentent stigmatisés



LOUIS

Djalou@hotmail.com

Contrebande

Coup de filet de l'ANP à El Oued

■ Quatre narcotrafiquants ont été appréhendés et plus de quatre quintaux de kif traité ont été saisis jeudi à El Oued par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP), indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«**D**ans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement combiné de l'ANP a appréhendé à El Oued/4^e Région militaire, le 4 août 2016, quatre narcotrafiquants et saisi quatre quintaux et 44 kilogrammes de kif traité, un camion et un véhicule touristique, tandis qu'à In Amenas, un autre détachement a arrêté un contrebandier à bord d'un véhicule chargé de 149 unités de différentes boissons», précise la même source.

«A Mascara, dans la 2^e Région militaire, une quantité de 70 kilogrammes de kif traité a été saisie au domicile d'un des deux narcotrafiquants arrêtés le 2 août près de la commune de Tizi, en possession d'une quantité de cinq quintaux et 60 kilogrammes de kif traité», ajoute le communiqué du MDN.

«A In Guezzam, 6^e Région militaire, un détachement de l'ANP a découvert une cache contenant un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et trois chargeurs garnis, tandis que d'autres détachements ont appréhendé 25 contrebandiers et saisi quatre marteaux-piqueurs, un détecteur de métaux, une paire de jumelles, deux véhicules tout-terrain et une moto», note la même source.

«D'autre part, les unités des gardes-frontières ont déjoué à Tébessa, Souk Ahras et El-Tarf, dans la 5^e Région militaire, des tentatives de contrebande de plus de 14 806 litres de carburant», alors que qu'une unité des gardes-côtes d'Ain Téouchent, 2^e Région militaire a mis en échec une tentative d'émigration clan-



destine de 15 individus, à bord à 52 miles au nord de Beni Saf», d'une embarcation pneumatique, conclut la même source.

En provenance du Maroc

Un réseau de trafiquants de haschich démantelé en Espagne

ONZE MEMBRES d'un réseau de trafiquants qui expédiaient du haschich du Maroc vers la France, l'Italie et les Pays-Bas ont été arrêtés en Espagne et près de trois tonnes de drogue saisies, a annoncé hier la police espagnole. «Le réseau transportait de grandes quantités de haschich du Maroc vers la province de Malaga, dans le sud de l'Espagne, où il était emballé et dissimulé dans des doubles fonds de poids-lourds ou de fourgonnettes pour les expédier vers des pays comme la France, l'Italie et la Hollande», a précisé la police dans un communiqué. L'enquête a permis la saisie de la plus grande partie des 2,8 tonnes de haschich, précise le communiqué. Les nationalités des détenus n'ont pas été révélées. Les saisies de haschich sont fréquentes dans les provinces méridionales qui bordent le détroit de Gibraltar séparant l'Espagne du Maroc. La police espagnole avait annoncé lundi une saisie de huit tonnes.

Environ 380 tonnes de haschich ont été saisies dans le pays en 2015, selon le ministère de l'Intérieur. La plus importante saisie, 52 tonnes, remonte à 2013.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Accidents de la circulation

12 morts et 38 blessés en une journée

DOUZE PERSONNES ont trouvé la mort et 38 autres ont été blessées dans vingt accidents de la circulation survenus au cours de la seule journée de mardi, dans seize wilayas du pays, a indiqué hier la Gendarmerie nationale dans un communiqué. La wilaya de Mascara déplore l'accident le plus grave, ayant provoqué le décès de sept personnes, dont le conducteur, qui a perdu le contrôle de son véhicule en amorçant un virage dangereux sur l'axe routier reliant cette wilaya à Saida, et percuté un autre véhicule venant en sens inverse, causant de multiples blessures à son conducteur. Un autre accident tragique est également survenu dans la wilaya de Tipaza, provoqué par l'excès de vitesse du conducteur, entraînant la mort d'une personne, alors que neuf autres ont été blessées. Les autres wilayas ayant enregistré aussi de graves accidents de la circulation un

mort et 5 blessés à Blida, un mort et 2 blessés à Béjaïa ainsi qu'un mort et un blessé respectivement à Relizane et Mila. Par ailleurs, une personne a trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dans la wilaya de Guelma, a indiqué hier la cellule de communication des services de la Protection civile. L'accident s'est produit à la sortie ouest de la ville sur un tronçon routier de la route nationale (RN) n°20 reliant Guelma à Constantine, lorsqu'une voiture touristique est entrée en collision avec une semi-remorque, a précisé la même source. Le conducteur du véhicule âgé de 26 ans est mort sur place, a encore ajouté la même source, précisant que les deux blessés sont âgés de 23 et 26 ans. Le corps de la victime a été évacué à la morgue de l'hôpital Hakim-El Okbi, a encore indiqué la même source.

Hamid Z.

D'une longueur totale de 355 mètres

Le tunnel de Hammam Melouane réceptionné début 2017

LE TUNNEL du pic des pigeons à Hammam Melouane dans la wilaya de Blida sera réceptionné début 2017, indique mardi le ministère des Travaux publics et des Transports dans un communiqué. Le secrétaire général du ministère des Travaux publics et des Transports, le secrétaire général de la wilaya de Blida et le président-directeur général du groupe Cosider ont assisté lundi aux travaux de jonction des deux tronçons du tunnel du Pic des pigeons à Hammam Melouane qui sera réceptionné au début

de l'année prochaine, précise le ministère.

Cet ouvrage d'une longueur totale de 355 mètres linéaires réalisé totalement par les moyens de Cosider travaux publics, permettra, selon la même source, de remédier aux nombreuses contraintes rencontrées par les usagers qui empruntent la route entre les villes de Bougara et de Hammam Melouane souvent impraticable du fait, soit des conditions climatiques (inondations) soit des éboulements.

Meriem Kenza K.

Aéroport Dubai

Spectaculaire accident d'un avion d'Emirates Airlines

UN BOEING 777 de la compagnie Emirates transportant 275 voyageurs en provenance d'Inde a eu hier un «accident» à l'atterrissage à l'aéroport international de Dubaï, mais tous les passagers ont été évacués sains et saufs, a annoncé le bureau d'information du gouvernement émirati. Après l'accident survenu aux environs de 12h45 (heure locale), les autorités ont annoncé la suspension jusqu'à nouvel ordre de tous les départs à partir de l'aéroport de Dubaï, Emirates, qui appartient à l'Émirat de Dubaï, a confirmé dans un communiqué sur Twitter un «incident» impliquant l'un de ses appareils. Elle a ajouté ne pas savoir pour le moment ce qui a pu causer l'accident. Par ailleurs, des

images sur les réseaux sociaux ont montré des colonnes de fumée noire se dégageant de l'enceinte de l'aéroport. Rappelons qu'avant-hier mardi, un Boeing 777-300 d'Emirates à destination des Maldives a fait un atterrissage d'urgence à Bombay. Le vol Dubaï-Male a été dérivé vers Bombay en raison d'une «défaillance technique», a affirmé la compagnie. Les passagers ont débarqué en toute sécurité. Première compagnie aérienne du Moyen-Orient, Emirates dessert plus de 153 destinations à travers le monde à partir de son hub, l'aéroport international de Dubaï devenu en 2015 le premier au niveau mondial en termes de passagers internationaux. Agences

Travaux de l'autoroute Béjaïa-Bouira

«La force publique sera utilisée pour lever les oppositions»

■ Le wali de Béjaïa, Ouled Salah Zitouni, a inspecté hier le projet de la pénétrante autoroutière devant relier la wilaya de Bouira à partir de l'autoroute Est-Ouest au port de Béjaïa.

Par H. Cherfa

A ce propos, il a fait un nouveau constat de l'avancement des travaux à partir d'Ahnif, Béni Mansour, Boudjellil jusqu'à Seddouk, puis à Sidi Aïch, etc. A Bouaziz et Aftis où des citoyens s'opposent toujours au passage de la pénétrante alors qu'ils ont été dédommagés dans le cadre des expropriations, le wali a décidé de recourir à la force publique face à tous ceux qui s'opposeraient aux travaux de ce projet à partir de la semaine prochaine.

Sur place, certains s'inquiétaient de l'éventualité de la réalisation d'un échangeur et le passage d'un tracé sur leurs terres. Un échangeur nécessaire pour désenclaver cette région pauvre. Ainsi, il ressort que les travaux ont atteint un taux d'avancement de 80%, comme l'ont laissé entendre les responsables des entreprises en charge des travaux, notamment les Chinois de CRCC au wali. Lequel a inspecté les viaducs en réalisation et a rappelé aux responsables de CRCC leur engagement à renforcer les chantiers en moyens matériels et humains afin d'accélérer le rythme des travaux, sachant que la livraison de la moitié de ce projet (52 km) pour le 20 août comme souhaité par lui-même et sûrement par le Premier ministre qui avait, pour rappel, donné le premier coup

de pioche de ce projet d'envergure, en avril 2013, est repoussée à cause justement du retard accusé dans l'avancement des travaux. Des travaux qui avaient, effectivement, démarré en décembre 2013 soit huit mois après à cause de plusieurs difficultés d'ordre technique, des oppositions citoyennes, le transfert des réseaux se trouvant sur le tracé, etc. Aussi, le wali s'est montré satisfait selon des échos sur l'avancement des travaux du creusement des tunnels. Hier, des dizaines d'habitants du village Akhnak dans la commune de Seddouk ont profité du déplacement du wali pour exprimer leur colère. Ils ont fermé l'une des bases du chantier de l'entreprise chinoise pour protester, pour la seconde fois après celle d'avril dernier, contre les dommages causés à la route débouchant sur leur village par le passage

des engins de l'entreprise et aussi par des travaux. Ils ont exigé, à nouveau, le réaménagement de la route et son extension. Le wali n'a pas manqué d'exiger encore de l'entreprise chinoise la réfection de la route dans un délai très court. Les mécontents n'ont pas manqué de rappeler les engagements pris par les différents directeurs qu'ils ont rencontrés en avril dernier mais qui n'ont pas été tenus à ce jour, évoquant notamment, la réalisation d'un réservoir d'eau, une annexe de l'état civil, etc. Le wali qui les a rencontrés sur place a réitéré son engagement de prendre en charge leurs doléances d'ici peu. Après quoi, les choses ont repris leur cours normal après les discussions entre les deux parties, a-t-on appris.

H. C.

Lauréat du prix Nobel de chimie

L'Égyptien Ahmed Zewail est décédé

LE CHERCHEUR égyptien Ahmed Zewail, lauréat du prix Nobel de chimie en 1999, est décédé avant-hier mardi à 70 ans aux États-Unis où il enseignait, a annoncé la Présidence égyptienne.

M. Zewail, qui possédait également la nationalité américaine, était professeur à l'Institut de technologie de Californie (CalTec). Il avait été récompensé en 1999 par un prix Nobel pour avoir réussi à photographier, à l'aide d'un laser très rapide, les atomes d'une molécule en train de bouger durant une réaction chimique. Pour ce faire, il avait utilisé une nouvelle unité très rapide: la femto seconde.

«L'Égypte a perdu aujourd'hui (mardi, nldr) l'un de ses fils fidèles et un brillant savant», a déclaré le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi, cité dans un communiqué annonçant son décès.

La dépouille d'Ahmed Zewail doit être rapatriée en Égypte.

Djalou@hotmail.com